5229 - les cadeaux offerts aux enseignantes par les etudiantes

La question

Certaines étudiantes offrent des cadeaux à leurs enseignantes à l'occasion des fêtes. Ces cadeaux peuvent concerner leurs enseignantes du moment ou celles qu'elles auront les années prochaines ou encore celles qu'elles n'auront jamais, comme c'est le cas pour l'étudiante qui a déjà terminé ses études. Quelle est la position de l'Islam par rapport à ces cas ?

La réponse détaillée

,

Nous avons posé la question à son éminence Cheikh Muhammad ibn Salih Al Outhaymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) qui a répondu de la manière suivante :

Le troisième cas est légal, mais les autres ne le sont pas, même lorsqu'il s'agit de cérémonies de baptême ou autres. Car, ces cadeaux peuvent faire pencher le cœur de l'enseignante.